

Fin de SIP/CDIF : de galère en colère !

Le groupe de travail du 14 mai dernier intitulé encore « SIP/CDIF » n'a rien apporté de nouveau ou d'ambitieux dans le paysage cadastral.

La CGT s'est rendue à cette réunion pour acter la fin de la réforme CDI/CDIF qu'elle a toujours condamnée et pour revendiquer une organisation de la mission cadastrale permettant de répondre aux besoins des usagers et des collectivités territoriales sur tout le territoire, et garantissant aux agents de bonnes conditions de travail.

La Direction Générale, quant à elle, reste totalement prisonnière de ses dogmes et ne sait plus inventer de nouvelles voies hors des rails qu'elle s'est auto-tracés.

Trois principes gouvernent ses prises de position :

- L'interlocuteur fiscal unique est LA réponse à toutes les questions que se posent les contribuables ;
- ▶ Il faut se mettre en situation de continuer à absorber de hauts niveaux de suppressions d'emplois tout en disant que les missions sont correctement assurées ;
- >> Ne jamais reconnaître l'ampleur de ses erreurs.

Après une suspension de séance, à l'initiative de la CGT, les organisations syndicales ont exprimé leur volonté de discuter du maillage territorial et de réfléchir autrement à l'exercice de la mission cadastrale.

Les seules réponses apportées par la DG sont :

- La désignation d'une ergonome chargée d'une étude sur l'accueil;
- >> Continuer « sans encourager » la mise en place de pôles qui constitueront les gisements d'emplois attendus ;
- ▶ Laisser les directions totalement rapprochées libres de s'affranchir des décisions que pourrait rendre le groupe de travail.

POUR LE RESTE, CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR!

Pour la CGT, les réponses de l'administration sont inacceptables : refuser de discuter du maillage territorial des services du Cadastre, du dimensionnement de ces structures, et de l'emploi dédié aux missions cadastrales heurtent de front le slogan à la mode :

"Le changement c'est maintenant". Force est de constater qu'il n'a pas encore franchi les portes de Bercy... Toujours ce même discours qui prétend changer les choses en se gardant bien de le faire !!!

La CGT ne cautionne pas les propositions de la DGFiP et appelle l'ensemble des agents à interpeller leur direction pour dire non à cette vision minimaliste de la mission foncière fiscale.

Dans un contexte de révision des valeurs locatives, proposée par la DGFIP aux élus politiques, dont tout le monde doute d'ailleurs de la capacité à la réaliser tant la situation des emplois est critique, celle-ci serait bien inspirée de revoir sa copie.

Pour la CGT, il est indispensable d'assurer le plein exercice de la mission cadastrale sur tout le territoire et d'avoir des centres des impôts fonciers, traitant l'ensemble des missions fiscales, foncières et topographiques, implantés au plus près des acteurs de la fiscalité directe locale.

Montreuil, le 21 mai 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

dgfip@cgt.fr

www.financespubliques.cgt.frTél.: 01.48.18.80.16